

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Tracteur	BERGMISTER	5 5 3 A	CH 4136 02

Constructeur	ALOIS HIEBLE & CO., Landmaschinenbau, Meisenweg 1, D-8851 Tapfheim (D)
Identification	sur la plaquette du constructeur " 553 A "
	devant le N° du châssis " A "
Plaquette constructeur	à droite, à l'avant latéralement sur le cadre
N° du châssis	sous la plaquette du constructeur
Identification du moteur	"179 D" devant le No du moteur, à droite latéralement sur le bloc, derrière la bride du filtre à huile
Importateur principal	MAX ROH, Machines agricoles, 1962 Pont de la Norve
Véhicule homologué	A3 101 295

<b>Châssis</b>		<b>Moteur</b>	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4	Marque	INTERNATIONAL Type D-179
Direction	hydrostatique avec assistance hydraulique	Construction	en ligne Temps 4
Transmission	mécanique + boîte complémentaire route/terrain	Carburant	D Position avant
Nombre de vitesses	8 ou 16 Entraînement toutes roues ++)	Refroidissement	eau Nombre cylindres 3
Frein de service	mécanique, à disques multiples, à sec, sur les arbres primaires resp. sur les roues AR.	Alésage	98,4 Course 128,5
	frein indépendant, 2 médalles avec verrouillage	Cylindree	2930 CV-impôt 14,92
Frein auxiliaire	mécanique, à rubans dans bain d'huile, sur les roues arrière	Puissance en kW	38 DIN/52 CV DIN à U/min 2180
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, levier av. secteur	Bruit à l'arrêt	78 à t/min 1635
Ralentisseur	-	Silencieux	1 pot 550x130x100 (s.d. cheminée 650xø 100)
Contrôle 2 circuits	-	Mesure des gaz	Echarach 3,0
		Déparasitage	-

<b>Carrosserie</b> *) tracteur à voie étroite avec arceau de sécurité		<b>Poids</b>	
Nombre de portes	- Compteur de vitesse - B-J-110/H	avant	arrière total
Centures sécurité	av - ar -	830	1130 1960
Cale	- Rétroviseurs -	Charge utile	-
Antivol	- Attelage = AV+AR : à broches	Poids total	-
Nombre de places	t 1 av. centre ar.	Poids garantis	1000 1880 2600
Dimensions	intérieur extérieur	Pneus	6,00 - 16 11,2 - 24 *)
Longueur	(3220) 3180 Empattements 1930 / (1970)	Ply / bar	6 / 1,8 6 / 1,4
Largeur	1020-1700/ 1050 Essieu double av ar 850 ar 770	Charge pour V max	1045 1610
Hauteur	2150 Voies av 840 ar 1300	Jantes	25 25
Porte à faux	av 400 Voies av 840 - 1300		
	ar 850 Voies ar 770 - 1350		
Distance volant - vers l'avant du véhicule	Braquage ø g 7900 d 7800	Gar poids remorquable avec/sans frein	mécanique automatique
( ) = dimensions avec la transmission à 16 vitesses		Garantie poids de l'ensemble	-
		Poids remorquable testé	-
		Charge garantie sur le toit	-
		Vitesse maximale selon le constructeur	23,2 km/h
		testée 25 km/h à U/min 2400 au mcteur 670/1170	prise de force

§) Equipement	
Feux de route	M (E)
Feux de croisement	M (E)
Feux de position	A (E)
Feux rouges	R-31 (E)
Feux stop	R-31 (E)
Cilignoteurs	av 1 (E)   ar 2a (E)
Catadioptrés	av   ar 2+2= I (E)
Feux de gabarit	av   ar
Feux arrière de brouillard	
Feux complémentaires	
Eclairage plaque	
Essuie-glace	avec/sans lave-glace
Avertisseurs	HELLA el 20024 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Tracteur		
Marque et type	BERGMEISTER 5 5 3 A		
Homologation			
N°	CH	4136 02	
Carrosserie	tracteur à voie étroite		
Places	total	1	avant
Poids à vide	1950	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	14,92
Poids total	-	Cylindrée	2930

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement voir la fiche des émissions)

- \* Carrosserie : arceau de sécurité rabattable admis (admission par l'autorité cantonale sur proposition du conseiller cantonal en machines agricoles).
- + Variante de pneus : AV 7.00 - 12 4 FR 1110 (1,75) Vmax 30 km/h  
 7.5L - 15 6 PR 1450 (2,75) 30 km/h  
 11.0/65 - 12 6 FR 1950 (2,25) 30 km/h  
 10.0/75 - 12 6 PR 1950 (2,25) 30 km/h  
 AR 9.5 - 24 6 FR 1880 (2,10) 30 km/h  
 12.4 - 24 6 PR 2400 (1,70) 30 km/h  
 14.5 R 20 - 4000 (2,50) 30 km/h  
 14.5 - 20 10 PR 4000 (3,25) 30 km/h  
 14.5/60 - 18 12 FR 6350 (3,25) 30 km/h
- + Entretien : sur toutes les roues avec déclenchement de la traction avant.  
 §) Equipement : lorsque le véhicule dépasse 1500 mm de largeur, des feux de gabarit sont obligatoires.

Inscription dans le permis de circulation:

101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge.